L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 10 FEVRIER 1894. 67me Année

Voitures et Harnais, Voitures d'enfants Bicycles,
R. P. RANDALL,
54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Dennet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 10 FEVRIER 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Un nouveau succès pour l'administration de M. Cleveland.

Il faut avouer que depuis son entrée aux affaires, le Président a fait preuve d'un véritable courage, d'une incontestable crânerie dans l'œuvre de réforme qu'il a entreprise et qu'il a, dès les débuts, manifesté l'intention d'appliquer à toutes les branches de l'administration. D'ordinaire, l'honnêteté engendre chez l'homme une certaine timidité qui vient de la crainte de froisser les âmes droites. De cette timidité, au contraire, l'esprit d'intrigue ne ressent jamais les atteintes, puisqu'il n'a aucun scrupule et qu'il se moque du qu'en dira-t-on. D'ailleurs, tous les chemins lui sont bons, ceux de traverse surtout, les sentiers les plus détournés et les moins battus, pour arriver à son but, tandis que l'honnêteté n'a qu'une voie à sa disposition, la voie droite. C'est ce qui fait sa faiblesse, son infériorité relative au point de vue du succès.

Rien de pareil pourtant, dans la conduite de M. Cleveland et dans ses résultats les plus probables. Dès les premiers jours, il a dit nettement ce qu'il voulait, où il tendait ; ce qu'il a dit, il l'a essayé hardiment, sans hésiter un seul instant, et il a réussi. Jusqu'à présent, il ne compte guères que des victoires à son actif.

De toutes les entreprises qu'il a tentées ainsi, la plus honnête, peut-être, comme aussi la plus dangereuse, c'a été le refus d'accepter l'annexion des Iles Hawaii. Là, en effet, il était à peu près certain de froisser le sentiment américain. Il ne faut pas oublier qu'il avait affaire, au Congrès, à des politiciens américains. Or tout politicien américain est nécessairement et toujours à cheval sur l'aigle déployé. Toujours il est sûr de réussir, en vantant la grandeur incomparable, les inépuisables ressources et l'étonnante faculté d'expansion de son pays. N'est-ce pas là ce qui avait fait la fortune de feu James J. Blaine, le prototype du politicien de l'Union ?

Il y avait véritablement de l'audace à s'en aller dire au Congrès : "Vous savez ; nous avons fait fausse route là-bas, au fond du Pacifique ; nous avons laissé un ministre américain qui s'était fait l'instrument de quelques industriels étrangers lesquels voulaient profiter des avantages que leur offrait un nouveau système de tarif, se jeter dans une conspiration pour renverser, à main armée, le gouvernement de ce pays et pour l'annexer, par la force, à l'Union. Ce nouveau territoire, il ne nous appartient pas. Cette nouvelle possession, la seule que l'on nous ait offerte jusqu'ici en dehors de notre vaste territoire, c'est le résultat d'un acte d'un de nos fonctionnaires qui a prévariqué, et dont nous réprouvons la conduite. Nous n'en voulons pas ; il nous faut la rendre à qui de droit."

Il y avait mille chances contre une pour que M. Cleveland et son administration fussent hués. Il n'en a rien été cependant. La Chambre des Représentants, malgré le chauvinisme dont elle est un peu entachée, comme toutes les assemblées parlementaires, n'a nullement vu qu'il y eût là une humiliation indigée à la grande République. Elle a étudié les faits ; elle a fait une enquête sur ce qui s'était passé. La conspiration était évidente, l'usurpation réelle, et elle a approuvé la censure lancée contre l'ex-ministre Stevens.

Le seul fait qui pût atténuer la conduite de M. Cleveland, c'est que le ministre censuré était un républicain, un employé d'une administration républicaine, sontenu par elle et par ses partisans. Mais cette excuse n'était guère de mise, on ne pouvait guères l'invoquer, attendu que les républicains pouvaient s'écrier bien haut que l'on sacrifiait de la sorte l'honneur du pavillon, la grandeur du pays à une haine de parti, et il leur était possible de s'en faire, aux yeux des populations, une arme puissante d'opposition contre la démocratie. Ils n'y ont pas manqué : c'est là le grand cheval de bataille qu'ils ont enfourché. Ils ont crié à l'abaissement de l'Union ; ils ont vanté l'acte du ministre Stevens ; pour un peu, ils eussent fait de ce dernier un grand patriote et un martyre. Ils comptaient même là dessus pour jeter la désunion dans le parti démocrate et le diviser en deux camps hostiles. Ils n'y ont pas réussi. La Chambre a conservé son sang-froid ; elle a approuvé la conduite de l'Administration et les républicains ont été battus à la Chambre, du moins ; car le Sénat n'a pas encore dit son dernier mot sur la question. Que va faire cette dernière assemblée ? Il est assez probable qu'elle sera du même avis que la Chambre basse et qu'à son tour elle censurera le ministre Stevens ; mais cette seconde lutte sera plus chaude que la première, parce que, au Sénat, les républicains sont en plus forte minorité.

Que va-t-il advenir des îles Hawaii, en pareil cas ? Le problème semble bien difficile à résoudre à certains ; il est pourtant d'une solution facile. Que les Etats-Unis laissent les populations des îles Hawaii décider de leur sort comme bon leur semblera. Tout y est soumis depuis longtemps à la volonté du suffrage universel qui y fonctionne très bien. Que l'administration prenne des mesures pour que les élections soient libres, qu'elle laisse ensuite agir, voter les électeurs, les vrais électeurs de ces îles, et la question sera bien vite vidée. Ce n'est pas l'Union qui peut s'effrayer d'un plébiscite. Est-ce que tout, absolument tout, parmi nous, ne se décide pas par la voie du plébiscite?

La Salsepareille d'A expulse et chasse du sang tous les éléments empoisonnés. Se vend chez tous les droguistes.

LE 24 FEVRIER.

Messieurs les Editeurs,

Comme vous le savez, nombre de Français à la Nouvelle Orléans, avec leurs amis louisianais, ont chaque année l'habitude de célébrer l'anniversaire de la Révolution du 24 février 1848, et les consuls et représentants de la République française d'aujourd'hui, pouvant faire à cette heure ce qu'ils ne pouvaient point faire sous l'empire de Napoléon III, se joignent ordinairement à eux, consacrant ainsi une révolution qui ne fut pas bien sanglante et qui fut républicaine.

Nous approuvons certainement ces Français, et ils doivent être approuvés. Sous l'empire lui-même, alors que le républicain était, au criminel, devaient-ils être désapprouvés?

Certes, la république du 24 février 1848, comme temps ou comme durée, ne fut guère qu'une république de 24 mois, c'est-à-dire éphémère, et son rêve, ses illusions et ses espérances, si légitimes pourtant, furent emportés dans la nuit et dans le crime de Décembre 1851. Elle avait derrière elle et contre elle la grande Terreur de 93 et les gloires de l'Empire, un souvenir redoutable et une légende merveilleuse. Le poète Béranger, comme beaucoup de libéraux, avait coiffé sa Liberté du chapeau du Petit Caporal et du prestigieux Napoléon. La pensée du peuple était vague et incertaine, confuse surtout, et si le principe était au fond des choses, il hésitait et ne s'entendait pas devant les difficultés de l'application. En plus, dans ce peuple embourgeoisé par la monarchie constitutionnelle de Louis-Philippe, il y en avaient qui voulaient peu, d'autres qui voulait trop, beaucoup trop qui, surpris par l'événement, voulaient toute autre chose que la république ou la démocratie. Ces derniers, sans doute, avaient bien applaudi, étant bourgeois, avocats et autres, et nous nous souvenons encore des belles paroles, des magnifiques phrases et des nobles sentiments que ces messieurs, qui se nommaient alors citoyens, offraient à la république naissante, confiante et d'une naïveté parfaite. Tout le monde s'embrassait en février 1848, et tout le monde chantait. Pas la moindre haine. Une gravure populaire, qui se vendait deux sous, représentait un soldat, un bourgeois et un ouvrier se tenant par la main devant l'hôtel de la patrie, sous les plis flottants du drapeau tricolore et criant : "Vive la République!" Louis Bonaparte, le fils de la reine Hortense, revenait de l'exil et poussait le même cri. Car il y avait, ce jour-là, un évanouissement complet de monarchistes et de royalistes, et personne ne pensait ou ne semblait penser à l'empire enseveli tout entier dans la gloire qu'on ne renouvelle pas et dans le tombeau des Invalides pieusement gardé par des jambes de bois très glorieuses. Mais....

Mais nous savons bien que peu de ces républicains-là, auxquels nous voudrions accorder la sincérité du moment, si l'histoire n'était pas là pour nous contredire, ont résisté aux faveurs de l'empire, et ce ne sont assurément pas eux qui ont dû prendre la route de l'exil et de la proscription. Au demeurant, il ne faut pas trop demander à l'héroïsme des hommes, et s'il vaut encore mieux être proscrit que proscripteur, la prudence, vertu sans bruit que l'intérêt détermine plutôt que le sentiment, commande à beaucoup d'amnistier la force triomphante et de ne pas trop pleurer sur le droit vaincu.

Ce fut pourtant une souriante république, une république bien acueillie, que la république de 1848, et nous savons qu'à son origine, à son berceau d'un jour si vite et si violemment brisé, il y eut des hommes de grand cœur, de véritable sincérité et d'une conviction qui ne s'est démentie ni dans le temps, ni dans l'exil, ni dans la persécution. Lamartine lui donna sa pensée et sa poésie, Ledru-Rollin sa démocratie et son éloquence, Louis Blanc sa science et ses aspirations sociales. Victor Hugo, gênant que la proscription grandit encore et qui restera éternellement suprême par sa parole et par son génie, lui garda une héroïque fidélité à laquelle on doit le complément de ses œuvres immortelles. Des humbles aussi lui restèrent fidèles à cette république si criminelle assurément tuée. Au reste, ne devait-elle pas renaître, et si les principes sont méconnus, mal servis ou trahis par des hommes faibles, ignorants ou méchants, ces principes cessent ils d'être et n'ont-ils pas leur inévitable jour de sanction et d'application ? Quant à ceux qui auraient pu être républicains en 1848, que l'empire a convaincus ou séduits jusqu'à Sedan, et qui sont redevenus plus ou moins républicains de nos jours, n'ont-ils pas maintenant assez d'âge et d'expérience pour comprendre que la France ne doit plus avoir rien de commun avec la monarchie, rien de commun avec l'empire, et que son salut et sa grandeur se trouvent dans la république, dans la république démocratique surtout, c'est-à dire dans celle qui ne se contente pas du nom, ne se satisfait pas de la forme seulement, mais donne la chose, ne se refuse point à la justice et ne répond pas au progrès nécessaire par des détours sans franchise ou des fins de non recevoir dangereuses ? Faire de la réaction, c'est faire de la révolution ; piétiner, c'est faire de la révolution ; piétiner, c'est n'avoir pas conscience du mouvement véritable ; être l'opportuniste des individus qui pensent sans être celui des principes supérieurs aux individus, c'est être l'égoïsme sans être l'intelligence ; ne pas comprendre que, dans la grande évolution morale et sociale de l'humanité, il y a toujours des réformes à faire, des injustices à supprimer, des erreurs à emporter, au mieux à réaliser, une justice supérieure à établir pour tous les hommes encore arbitrairement divisés par classes et partagés d'intérêts, c'est n'avoir aucun droit au titre d'homme d'Etat et de législateur. Non seulement il ne faut point réagir contre le progrès, mais encore ne pas s'immobiliser. Les immobilisés seraient renversés et culbutés. Ils auraient rendu un mauvais service à l'ordre public. Il faut marcher, évoluer, sèrmer le mouvement et la vie. Il faut, avec l'intelligence du voyageur qui veut arriver à son but et ne pas tomber en chemin, non seulement regarder à ses pieds, mais encore regarder devant soi. Le but n'est pas derrière, dans le doc, dans le passé, mais dans l'avenir, en avant, là où nous marchons tous et où nous sommes tous poussés. Il n'est sans doute pas besoin de courir follement, sans précaution, sans voir et sans savoir, et la course pourrait bien être la chute et devenir l'erre ; mais il est absolument sage de donner au temps ce que le temps réclame, à la démocratie ce que la démocratie désire, à la société, qui est le monde social, la vérité dont elle a besoin. Et c'est honnête. Se déclarer conservateur, honnête et modéré à l'exclusion des autres, avec une arrière pensée, avec le désir d'une conservation injuste, d'un retour au passé ou du maintien d'un privilège qui n'a rien de démocratique, ainsi qu'on pu le faire ceux dont nous parlons plus haut ; c'est s'honorer de noms qui ne vous appartiennent pas. Si les ralliés sincères et de bonne foi ont droit à tous nos respects, ayant sans doute fait preuve de courage, et s'ils sont, comme on dit quelquefois, entrés dans le train pour faire honnêtement le voyage avec les autres, ayant même du goût pour les wagons de première classe, c'est bien. Mais s'ils n'étaient point des ralliés sincères, s'ils pensaient autrement qu'ils parlent, s'ils n'entraient dans le train que pour le diriger eux-mêmes, le détourner de sa voie, le faire aller à l'ouest quand il doit aller à l'est, on aurait bien le droit de dire, comme Cassandre au cheval infernal d'Ulysse : *"Timeo Danaos et dona ferentes"* Quant aux questions sociales,—car il y en a toujours eu, car il y en a encore, car il y en aura toujours, ce mille question n'est entièrement politique—c'est dans la bonne volonté et dans la justice qu'elles trouvent leur solution vraie. La justice désarme la révolution et la violence. Pour la force véritable, elle est miséricordieuse. Sans porter sur nos épaules le poids de quatre-vingts ans, nous avons déjà vu quatre révolutions, et nous ne désirons pas en voir une autre. Les guerres de peuple à peuple et de nation à nation sont déjà de trop. Tout ce qui n'est ni juste ni chrétien devrait nous affliger.

Mais, pour en revenir à la révolution du 24 février 1848, que certains ont nommée une surprise, une catastrophe, et d'autres la "révolution du mépris", n'oublions pas que cette révolution heureusement peu sanglante, simple et juste, pleine d'espérances irréalisées, mais fidèle aux principes de la grande Révolution française de 1789, fut surtout déterminée par la doctrine que le ministre Guizot formulait en adressant les paroles suivantes aux députés de la bourgeoisie censitaire : "Enrichissez-vous !" Et cette doctrine d'égoïsme, de matérialisme, de banque, de Bourse, de fortunes rapidement faites, de féodalité financière grandissant sans cesse,—cette doctrine sans idéal, sans vertus supérieures, d'intérêts purement matériels, de jouissances hâtives et pressées, de besoins se multipliant chaque jour et ne se moralisant pas, continuée dans l'empire et par l'empire, débordante, souveraine, légitimée et sacrée, viciant les intelligences les meilleures, les consciences mal défendues et les classes qui devaient diriger par le devoir rempli, l'honneur affirmatif et la souveraineté de l'exemple, n'est malheureusement pas morte.

Aussi pouvons-nous et même devons-nous célébrer l'anniversaire du 24 février 1848.

J. GENTIL.

Les Poitrinaires éprouvent un grand soulagement par l'emploi du Pectoral-Cerise d'Ayer. Nul remède n'est si efficace.

Le Drapeau de la Garde.

L'annonce que, le général Petit étant mort sans héritiers, le drapeau du 1er régiment des grenadiers à pied de la garde, dont il était détenteur, ce drapeau qui avait fait victorieusement le tour du monde, et que l'Empereur embrassa au moment de ses adieux à Fontainebleau, allait être mis en vente publique, a fait passer en bien des cœurs un frémissement de douloureuse stupeur.

Eh quoi ! cette loque gloricuse entre toutes, ce palladium de la grande époque napoléonienne, ce témoin de tant d'aventures belliqueuses, livré "au plus fort et dernier enchérisseur", allait passer peut être en des mains étrangères ?

Il semblait le même sort que les drapeaux de la Révolution déposés aux Invalides et que les alliés ont pris, en 1814, pour en orner les musées d'Europe, tels que le ball de la Gloire, à Berlin ? On bien encore,—car on peut prétendre à tout à coups de banknotes,—il irait décorer (attractive exhibition) quelque musée Tussand, ou faire, comme un cabotin, une tournée en Amérique ?

Il figurait, et nombre de visiteurs l'ont admiré, à l'Exposition de 1889, au pavillon du Ministère de la Guerre, milien de trophées d'armes, sabres et épées, d'uniformes de toutes sortes, contemporains, comme lui, de la famense époque.

Constellé d'abeilles jaunes et orné d'aigles impériales, il est orné d'un motif de décoration centrale consistant en l'initiale N enlacée de branches, de grenades et de filigranes d'or.

Heureusement c'était là une fausse alerte et le drapeau de la vieille garde n'est pas en péril de nous être enlevé de sitôt.

Il résulte en effet de plus amples renseignements qu'étant aux mains du légataire universel du général Petit, M. Haton de la Goupillière, membre de l'Institut, inspecteur général et directeur de l'Ecole des mines, commandeur de la Légion d'honneur, le drapeau de la vieille garde est en bonnes mains, en excellentes mains.

—S'indigner à l'idée que le drapeau de mon grand père pouvait passer en des mains étrangères, c'était me méconnaître et me faire injure, a déclaré M. de la Goupillière, je puis bien dire que je ne suis pas le premier venu et que l'on peut bien me faire le crédit de croire qu'ayant l'honneur de posséder une relique de notre histoire militaire, je ne la céderai à personne. Ce drapeau m'appartient, il est ma propriété et il restera ma propriété. Je suis trop fier de le posséder pour jamais m'en séparer.

Voilà qui est bien parler et qui suffira pour rassurer les plus inquiets.

Voici maintenant, toujours d'après M. Haton de la Goupillière, l'historique du drapeau et du droit de propriété conféré au général Petit :

A Waterloo, en cette grandiose journée où deux fois les Français vainquirent pour succomber la troisième sous le nombre, Dronot, quand tout fut perdu, rejoignit mon grand-père, le général Petit, qui commandait le dernier carré de la vieille garde, et lui dit : "Tâche de sauver l'Empereur !" Le dernier carré entourait Napoléon : il recula lentement sous la mitraille, et Napoléon fut sauvé.

Lorsque, quelque jours après, l'Empereur signa son abdication, il fut question de le faire filer secrètement ; mais mon grand-père fit assembler les grenadiers pour saluer une dernière fois celui qui s'en allait, et c'est de la sorte qu'eurent lieu les adieux de Fontainebleau. Vous savez que l'Empereur prit la soie du drapeau et la baisa.

Depuis ce jour, le général Petit ne se sépara plus de cette relique. Comme commandant du 1er régiment de la garde, il en avait la garde et il se fit un devoir, sous la Restauration, de l'emporter avec lui dans sa retraite. Ce ne fut que plus tard, sous la monarchie de Juillet, qu'il fit connaître son précieux dépôt. Louis Philippe, moins hostile que son prédécesseur à la mémoire impériale, remplaça Petit en activité, le nomma général de division, commandant le corps d'armée de Bourges, et pair de France.

Vint l'Empire, Napoléon III l'appela au commandement des Invalides et le fit sénateur. C'est là, aux Invalides, que je me souviens tout enfant, avoir bien souvent admiré ce carré de soie fanée qui avait flotté au dessus de tant de courage, de tant de bravoures et de tant de génie. Mon grand-père ne s'en sépara que pour le faire figurer au musée des souverains que Napoléon III institua, et il y eut en ce moment entre l'Empereur et lui une convention qui lui assurait la continuation de la propriété du drapeau. C'est en vertu de cette convention que, lors de la dislocation du musée des souverains, plus tard, mon oncle, le second général Petit, put faire valoir ses droits à rentrer en possession du glorieux trophée, et que ces droits furent reconnus légitimes, puisque le trophée lui fut restitué.

Aujourd'hui, il est devenu ma possession, et cela me comble de fierté.

C'est parfait et il semblerait que cette question à peine soulevée soit résolue. Cependant cette solution n'est pas encore complètement satisfaisante, car qui peut affirmer que les héritiers de M. de la Goupillière seront aussi soucieux que lui de garder précieusement cette relique nationale ?

Puis, pourquoi priver le public de sa vue ? C'est en contemplant ces vieux drapeaux qui marquent les étapes héroïques de notre histoire que la jeune génération peut puiser, en s'inspirant des traditions du passé, du courage et de l'espérance pour l'avenir.

Ne serait-il donc pas équitable et profitable, tout en laissant la nue-propriété du drapeau de la vieille garde à son propriétaire actuel avec droit de le transmettre à ses héritiers, à condition qu'ils ne s'en séparent jamais, d'en accorder la jouissance à la France et aux Français, en l'exposant soit aux Invalides soit au Musée d'artillerie ?

Il nous semble que tout le monde trouverait son compte à cette simple combinaison.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés, au World's Fair, au
DR. PRICE'S CREAM BAKING POWDER
LA PLUS PARFAITE FABRIQUÉE.
Une poudre de crème de tartre faite du raisin pur, sans ammoniaque, alun et autre ingrédient le falsifiant.
40 ANS D'ÉPREUVE.

LES SOCIÉTÉS DE DINERS FROIDS.

Il existe à Cambridge, dans le Massachusetts, des associations d'étudiants qui ont résolu le problème de la vie à bon marché. Avec cet instinct inné des affaires que les Américains du Nord possèdent en venant au monde, ces jeunes gens ont organisé des établissements où ils prennent leurs repas à des prix on ne peut plus modérés. Moyennant une cotisation de deux dollars et demi par semaine, les membres du Foxo oft Club se procurent une nourriture substantielle et assez bien préparée. Au Memorial Hall, la cuisine est un peu plus raffinée, aussi la pension coûte-t-elle plus cher, elle varie de trois dollars et demi à quatre dollars par semaine. Les étudiants, eux-mêmes, administrent ces restaurants, dont ils sont à la fois les clients et les directeurs. Ils négocient des traités avec des fournisseurs pour l'achat des provisions en gros, choisissent les gens de service et surveillent le personnel placé sous leurs ordres, depuis le cuisinier en chef jusqu'à la dernière laveuse de vaisselle, avec une sûreté de coup d'œil qui ferait honneur à une ménagère accomplie.

M. Gladstone, qui passe ces vacances parlementaires à Biarritz, s'y occupe, dit-on, à apprendre la langue basque. Pour un vieillard de quatre-vingt-quatre ans, pratiquement investi du gouvernement d'un empire de deux cent cinquante millions de sujets, c'est un laborieux emploi de ses loisirs, si on se rappelle le mot de Voltaire : "Les Basques prétendent qu'ils se comprennent quand ils se parlent. Mais je n'en crois rien."

TELEPHONE NO 479.
GONZALES & LAUDUMIEY.
DIRECTEURS FUNÉRAIRES.
No 170 CHEMIN DU BAYOU.
21 fév 93—1 an

TU-KALON ! TO-KALON !
Ne buvez rien autre chose ; ma s buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de
PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
129 rue Royale, coin Toulouse.

BIALAS.—Décédé vendredi, 9 février 1894 à 8 heures P. M., à l'âge de 41 ans et 7 mois, PIERRE BIALAS, natif de Danjuin, Basses-Pyrénées, France. Les amis et connaissances des familles Bialas Mailh a et St Martin sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi, samedi, à 3 heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 12 rue Madison, entre Chartres et Decatur.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé le 9 février, à 8 h. du soir, à l'âge de 41 ans et 7 mois, le sociétaire PIERRE BIALAS, natif de Danjuin, Basses-Pyrénées, France. Messieurs les Membres de la Société et particulièrement ceux de la catégorie du mois de février sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, 10 février 1894, à 3 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Madison, No 12, entre Decatur et Chartres.

Par ordre du Président,

J. M. VERGNOLE,
Le Secrétaire, A. LE FRANÇOIS.
10 fév—1f

Semence de Riz ! Semence de Riz !
Semence de Riz de choix du Honduras et de la Caroline à vendre par
JOSEPH BUHLER,
Planteur Rice Mill 62 rue Dryades
9 fév—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurance Sun Mutual (de Baltimore) Etc., de la Nouvelle-Orléans.—No 54 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 8 février 1894.—A une élection tenue le 4 décembre 1893 les messieurs suivants ont été élus Directeurs de cette Compagnie pour l'année 1894, à savoir :

H. Gally, J. J. Gragard,
R. Mithoen, Frank Roder,
T. J. Woodward, Frank Barker,
William Mehle, Sam Delgado,
H. Kernot, Scott Lea,
Léon Jouhert, Jos Schwartz,
I. Hernsheim, C. W. Millenberger,
Geo. H. Sunbar, J. F. Simpson,
R. Beltran, Chs. Weiss,
S. V. Fontaris, Robert Carey,
J. R. Jacques, J. Infante, Jr.,
D. A. S. Vaught, L. C. David,
Ernest Miltenberger.

Et à une réunion du Bureau des Directeurs, tenue le 5 courant, les officiers suivants ont été réélus à l'unanimité :

Ernest Miltenberger, président.
H. Gally, vice président.
Scott McGehee, secrétaire.

SCOTT MCGEHEE,
Secrétaire.
9 fév—3f

Université Tulane de la Louisiane.
Exhibition Artistique et Industrielle, 1894.

Une exhibition de dessin industriel et d'enseignement manuel du collège Tulane et de l'école supérieure Tulane et de travail artistique des élèves du collège de travail manuel et classes gratuites de dessin aura lieu au "Tulane Hall," MERCREDI, JEUDI VENDREDI et SAMEDI les 7, 8, 9 et 10 février, de 10 heures A. M. à 4 heures P. M. L'exhibition comprendra aussi une collection de portraits d'artistes et d'amateurs vivants de la Nouvelle-Orléans. Une invitation cordiale est faite aux étrangers actuellement en ville et aux citoyens s'intéressant aux travaux de la ville de venir visiter l'exhibition. Entrée gratuite.

WM. PRESTON JOHNSTON,
WM. O. ROGERS, Président
Secrétaire de l'Université.
6 fév—5f

Des soumissions sont sollicitées :

1° Pour la construction d'une annexe au Y. M. G. C., bâtisse d'une galerie de tir et d'une salle pour jeu de quilles.

2° Pour l'installation d'usines pour l'électricité et l'installation pour lumières et éventails électriques.

3° Erection d'une installation pour la production de la vapeur, pose de bouilloires et tout ce qui s'y rattache ; le tout d'après les plans et spécifications enregistrés au bureau du secrétaire, au Y. M. G. C., bâtisse No 44 rue Nord Rampart. Le secrétaire y sera visible tous les jours de 9 heures A. M. à midi.

Les soumissions seront ouvertes le 7 février 1894, à 8 heures P. M., au bureau du secrétaire. Tous les soumissionnaires sont requis d'être présents à la circonstance. Toutes les soumissions devront être cachetées et adressées au Comité de la Bâtisse, aux soins du Club.

Le Comité se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions.

GEORGE C. BOHNE,
L. J. MCLAUGHLIN,
J. B. FISHER, Chairman
Comité de la Bâtisse.
21 janv—

Au public.

Nous désirons faire savoir au public en général que notre bâtisse comprenant le Réfrigérateur est maintenant en pleine opération, et nous serions heureux que vous vissiez n'importe quel jour pour y voir travailler. Notre bâtisse ayant été érigée strictement conforme aux plans approuvés par le Bureau de santé, c'est une garantie positive que tous les animaux abattus ici sont parfaits sous tous les rapports.

Nous vous prions instamment de demander à votre boucher de la viande d'animaux tués aux abattoirs, car nous sommes persuadés que vous la trouverez supérieure à toute autre jamais offerte au public.

D. JACKSON,
Président du People's Slaughter House and Refrigerator Company, Limited.
21 janv—

Bains de vapeur turcs et russes.
BAINS Pour Messieurs de 8 a. m. à 11 a. m., tous les jours excepté aux heures des jours réservés aux Dames.
Aussi Bains chauds et froids de soufre liquide.
Etablissement ouvert les Dimanches jusqu'à 4 p. m. A trois lieues de la rue du Canal.
Nos 102 à 106 RUE CONTI
EUG. GAUPP, Propriétaire. BAINS
27 juil 1an

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited,
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
60 et 72 RUE TCHOUPITOULAS

Pianos -:- -:- Pleyel
Venant d'arriver de Paris.
Venez les voir
Et entendre leur
Admirable son.
PLUS BEAU QUE JAMAIS
L. Grunewald Co. L'td
No 127 RUE DU CANAL.
Agent pour tout le Sud.
24janv—1an

Magasin du Bon Marché
61.....RUE ROYALE.....61
F. A. BRUNET
Grande spécialité en Diamants, Argenterie et Montres en tous genres. Aussi Pendules, Lunettes, Jumelles, Cannes à pommes d'or et d'argent. Réparations de Bijoux en tous genres, etc.
14déc 93—1an

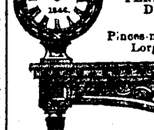
E. BARBIER,
Pour les Fêtes de Noel
Et du Jour de l'An.
MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.
Pince-nez. Lunettes, Lorgnettes, etc.
60 Rue Royale,
Entre Bienville et Conti.
1er déc 93—1an

EUROPE.
En vente, billets d'aller et de retour, pour tous points, sur toute ligne de vapeurs, ainsi que traites et mandats.
FRANK J. ORFILA & CIE,
AGENTS,
19 rue du Camp.
Succursale, coin Bourbon et Toulouse.
L. P. BOUBY, Gérant.
27 août—1an

BOUCHERS.
Important.
—LES BATISSES DU—
People's Slaughter-House & Refrigerating Company,
Sont maintenant en pleine opération, et vous êtes invités à venir les visiter.
D. JACKSON,
Président.
21 janv—

SOARDS' 1893—NEW ORLEANS—1893
City Directory
Est maintenant reconnu comme étant le meilleur Directory qui ait jamais été publié dans cette ville. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Procurez-vous-le immédiatement.
City Directory (Directory de la ville) prix $6 00
Business Directory (broché, non relié) prix $1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs).....50
Il ne reste que quelques exemplaires du Directory de 1892, laissés entre les mains de l'éditeur à la suite de décès des souscripteurs.
N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après réception du prix demandé.
L. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place.

W. G. COYLE & CO.,
CHARBON, COKE,
Pittsburg, Anthracite, Alabama Cannel et Coke de Gaz et Combustible.
Charbon en chalands pour planteurs sucriers
BUREAUX :
47 - - Rue Carondelet - - 47
1er sept—6m—dim mar jeud

Tout le Monde est Invité à Venir et Entendre
LE
MERVEILLEUX PIANO A. B. CHASE,
Avec Pédal Octave, chez
PHILIP WERLEIN,
135 rue du Canal,
Où le Professeur Prechtel de Norwalk, Ohio, le fera entendre
2avril—1an—dim mar ven

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle.....$5,820,292
Pertes réglées à la Nouvelle Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.
JULES TUYES, Agent-Résident.
29mai—1an 39 RUE CARONDELET.

HY WELLMANN, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice-Président.
BANQUE D'ÉPARGNES TEUTONIA,
(TEUTONIA SAVINGS BANK.)
127.....RUE DE LA COMMUNE.....127
Reçoit des dépôts D'UN DOLLAR et au-dessus tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et, en outre, le lundi, de 5 h. à 7 h. de l'après midi.
Intérêt, au taux de TROIS POUR CENT par an, payable tous les six mois APRÈS TROIS MOIS.
W. W. WEISS, Caissier.
M. ERNEST CASSARD, Payeur.
16 sept—1an

BELLES MONTRES, PENDULES,
Françaises et Américaines.
Diamants et autres Précieuses Pierres,
Magnifique Bijouterie, Belle Argenterie Richement Ciselée et Argenterie Plaquée, etc., etc.
FRANTZ & OPITZ,
BIJOUTIERS ET JOAILLIERS,
No 17 RUE BOURBON, PRES CANAL.
1er sept

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompt aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs de la Nouvelle Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS
Gustaf R. Westfeldt, L. O. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
ENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—92—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

TRENTE-HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurances du Sun Mutual,

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

NOUVELLE-ORLEANS, 1er Janvier 1894.

Conformément aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1893.

Primes reçues—			
Des risques d'incendie	$721 545 09		
Des risques de rivières	41,796 64		
Des risques maritimes	14,484 10		
		$777,825 03	
A ajouter non terminées de 1892		209,035 99	
		$986,862 02	
A déduire—			
Réservé pour non terminées de 1893	208,626 70		
Primes retournées	136,730 48		
Réassurances	151,725 06		
		497,083 14	
			$489,778 88
A ajouter—			
Reçu pour intérêts		40,581 34	
Reçu pour loyers		3,442 80	
			44,024 14
Total net des recettes			$533,803 02
Commissions	$62,292 77		
Taxes et licences	8,043 22		
Dépenses	82,497 23		
Pertes—			$152,833 32
Pertes d'incendie payées	223,635 07		
Pertes de rivières payées	1,11 96		
Pertes maritimes payées	1,960 11		
		3,750 00	
Pertes totale payées	227,307 04		
Pertes non payées	54,598 85		281,905 89
10 pour cent de dividende sur le fonds capital payé durant l'année	49,840 00		
Taxes sur l'actif	6,564 96		
		56,404 96	
			$491,144 17
Profit net sur les opérations de 1893			$42,658 85

ACTIF.

—BONS—	Valeur au Pair.	Valeur du Marché.
Bons de l'Etat de la Louisiane	$159,000 00	$151,845 00
Extended Bonds consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans	252,000 00	254,490 00
Bons à prime de la ville de la Nouvelle Orléans	21, 60 00	25 125 60
Bons constitutionnels de la ville de la Nlle-Orléans	50,000 00	50,000 00
Bons de la ville de la Nouvelle Orléans	12,500 00	12,000 00
Bons de la ville de la Nouvelle Orléans	10,000 00	13,500 00
Bons de 1re hypothèque de la Odd Fellows' Hall Association	5,000 00	5,000 00
Bons de 1re hypothè